

LES "ENFANTS EN SITUATION DIFFICILE" :

UN ESSAI DE TYPOLOGIE

par

Yves MARGUERAT¹

Fonds Documentaire IRD

Cote : B x 22049 Ex : 7

Dans les débats sur ce qu'il est devenu habituel d'appeler les "enfants en situation difficile", il règne une assez grande confusion quant aux significations que recouvre ce terme² : son acception est si large que, souvent, les divers intervenants perçoivent derrière ces mots des réalités plus ou moins différentes, d'où d'insolubles malentendus. Je voudrais ici essayer de clarifier un peu les notions en esquissant une **classification des formes de marginalisation** qui font que des enfants (et des jeunes - à ce stade de l'analyse, les différences d'âge ne sont pas déterminantes) mènent un genre de vie qui s'écarte de celui que leur société considère comme normal pour eux. Naturellement, cette grille conceptuelle n'est qu'un instrument d'analyse, et non une description exhaustive des réalités, toujours complexes et fluctuantes, d'autant plus que les jeunes en question peuvent fort bien se faufiler d'une catégorie à l'autre³.

Précisons tout d'abord qu'il faut opérer une distinction logique avec ceux que l'on peut appeler les "**enfants en danger**", ceux qui se trouvent dans une situation de crise due aux **grandes catastrophes** naturelles ou humaines (sécheresses, inondations, tremblements de terre, guerres civiles ou étrangères, avec leur cortège de famines, d'épidémies, de réfugiés...). Dans tous les désastres, ce sont les enfants qui sont les plus menacés, car les plus vulnérables, et c'est très légitimement qu'une vieille tradition prescrit de "sauver les femmes et les enfants d'abord". Ils sont dans des situations à haut risque pour eux, mais c'est à l'instar de tous les leurs : ils ne font que subir de façon plus dangereuse des menaces qui pèsent sur l'ensemble du groupe humain concerné, mais qui ne les visent pas expressément en tant qu'enfants. Il en est de même pour les groupes sociaux vivant dans des conditions de grande pauvreté, ce qui n'induit pas automatiquement la marginalisation infantile (les parents les plus pauvres matériellement ne sont pas ceux qui aiment le moins leurs enfants), du moins pas directement⁴.

Je propose de réserver l'expression "**enfants en situation difficile**" à ceux qui sont touchés par des formes de marginalisation, de mise à l'écart des normes de vie communément admises, qui leur sont **spécifiques** et dont ils sont les victimes, mais aussi, dans une mesure variable, plus ou moins **les acteurs** (alors que les "enfants en danger" ne font que subir leur sort⁵). C'est cette **déviatio**n par rapport à la situation "**normale**", celle où un enfant peut mener vraiment sa vie d'enfant (protégé, guidé, éduqué, afin de devenir un adulte épanoui), qui doit fournir le fil directeur à une typologie des marginalités.

1 - Au regard de la "norme" (encore une fois, celle-ci est définie par la société elle-même, et peut varier de façon importante d'une civilisation à l'autre), il y a **deux dérives** qui sont

¹ Chercheur à l'ORSTOM. Texte de juillet 1997.

² Préciser "extrêmement difficile" n'apporte guère de lumière.

³ En général plutôt dans le sens d'une marginalisation croissante que dans la direction inverse, mais tous les cas de figure sont possibles.

⁴ Mais elle peut naturellement la provoquer **indirectement**, en engendrant la dislocation des familles et l'exploitation des plus faibles.

⁵ Il est vrai que, dans les guerres actuelles, certains adolescents sont amenés, de force ou de leur plein gré, à participer aux combats. Ils relèvent alors de la catégorie des "enfants sur-insérés" que l'on définira plus loin.



contradictoires sur le plan logique (bien que leurs effets à long terme puissent facilement se rejoindre). L'une est **l'exclusion**, l'autre ce que je propose d'appeler la "**sur-insertion**". Il s'agit des cas où l'enfant se voit imposer d'occuper dans la société une fonction qui est en principe celle d'un adulte : enfant-ouvrier, enfant-soldat (voire bourreau), enfant prostitué (pour le bénéfice de quelqu'un d'autre, fût-ce ses parents), enfant travaillant au fond des mines, enfant esclave domestique, ou encore bête de spectacle... La logique qui en est le moteur est d'abord celle de **l'exploitation** sociale et économique : l'utilisation de l'enfant pour le bénéfice que des adultes peuvent tirer de sa "force de travail" (si modeste soit-elle), sans souci de l'avenir de cet enfant, qui risque fort d'être gravement compromis par le poids de tâches qui le dépassent. L'exploitation frappe bien des adultes, dans bien des sociétés ; la spécificité du cas de l'enfant sur-inséré est d'une part cette mise en danger de son avenir, d'autre part une propension à le faire basculer dans l'autre forme de la marginalité : l'exclusion, qui sera l'aboutissement logique de la fugue que peut provoquer une exploitation trop dure.

L'exclusion peut être partielle, faible ou forte, quand subsistent, selon d'innombrables modalités possibles, certains liens avec les siens ou certains des siens (en particulier la mère). Elle est parfois totale, quand l'enfant a été obligé -même si cela a plus ou moins l'apparence d'un choix de sa part- de partir se débrouiller seul (ou au sein d'une bande d'enfants partageant la même situation et dont l'entraide peut être vitale pour survivre).

Cet étirement des liens familiaux, de la simple tension au déchirement complet, sera le gradient principal de la classification des "situations difficiles" pour les enfants. Pour simplifier, nous ne retiendrons ici que deux cas logiques : la **rupture partielle** des relations, laissant subsister des liens fragmentaires, et la **coupure totale**.

2 - Par ailleurs, il est nécessaire de prendre en considération **le milieu de vie** de l'enfant marginalisé, son **cadre socio-géographique**. Si les risques naturels frappant toute une société que nous évoquions au début menacent autant -voire plus- les campagnes que les villes, c'est en **milieu urbain** (ou péri-urbain) que se manifeste le plus grand nombre de cas de sur-insertion et surtout d'exclusion¹. On classera les espaces citadins selon un degré décroissant de "centralité" (notion plus sociale que géométrique).

a) On distinguera ainsi d'abord le "**centre-ville**", le cœur de la cité, où se concentrent les activités les plus décisives (le *central business district* des géographes). Du fait du prix très élevé du sol et de l'immobilier, les logements sont refoulés à la périphérie au profit de constructions toutes consacrées aux affaires. Ce sont donc des quartiers grouillant de vie le jour, à peu près déserts pendant la nuit. C'est là, dans ce territoire public, au sein de la "foule solitaire", que peuvent subsister, au vu de tous et ignorées de tous, les pires formes de solitude. C'est là l'expression même de la notion sociale de "**rue**" : c'est l'espace de tout le monde, et donc de personne.

b) Les **espaces domestiques** -quelle que soit leur localisation dans l'espace urbain²- sont, par leur juxtaposition³, le tissu même de la ville, dont les formes sont infiniment diverses. Il s'agit de l'espace résidentiel privé, où vivent les familles, là où elles se considèrent comme seules responsables de ce qui s'y passe. Plus ou moins clos sur lui-même selon les sociétés, l'univers domestique peut cacher en son secret les pires maltraitements envers les enfants⁴. On y inclura par convention un espace "privé" bien particulier : les prisons et centres d'internement.

¹ On peut cependant trouver dans les campagnes des enfants esclaves pour dettes. Par ailleurs, certaines sociétés traditionnelles ont, dans leur culture, des pratiques de rejet de certains de leurs enfants (albinos, jumeaux, orphelins de mère morte en couche, premier fils, etc.). Si ceux-ci, autrefois, ne pouvaient que subir leur sort en silence, de nos jours c'est de plus en plus en ville qu'ils partiront chercher refuge et salut (mais avec de bien faibles chances d'y réussir leur insertion).

² Du moins l'espace urbanisé admis par les autorités : on sait tous les problèmes que posent les quartiers d'implantation illégale.

³ Le regroupement de ces espaces individuels forme le "quartier", unité spatiale moralement appropriée par ses habitants et donc incluse dans la logique de l'espace privé, à l'opposé de "la rue", espace public et non collectif.

⁴ Dont l'indifférence n'est pas la moindre.

c) Si une gare routière ou un marché font partie de l'espace urbain ouvert, typiquement "central", on considérera à part les nombreux endroits consacrés à une **activité économique exercée en lieu clos** (comme un atelier ou une usine), où se déploient les innombrables modalités de l'exploitation des faibles.

d) A la périphérie du monde citadin, physiquement ou -surtout- socialement, il y a les **quartiers pauvres**, aux qualités d'urbanisme inférieures à la norme, où se concentrent donc les populations les plus défavorisées, économiquement et culturellement, les plus menacées par les diverses formes de la marginalisation. Le cas extrême en est le **bidonville**¹, qui peut être quelquefois très proche matériellement du centre-ville (à Rio de Janeiro, les *favelas* dominent directement les beaux quartiers riverains des plages ; de même, les cités nord-américaines voient leurs riches partir s'installer dans de vastes banlieues confortables et leurs déclassés s'entasser dans des ghettos du centre-ville dégradé). Ils en sont beaucoup plus souvent fort éloignés, contraints d'occuper des terrains dont personne (parmi les gens solvables) ne veut, que ce soit pour des raisons de distance ou d'insalubrité. Quoi qu'il en soit, le bidonville représente avant tout une marginalité par rapport à la majorité des citadins, mais cela n'empêche pas que peuvent naître en son sein des relations communautaires très puissantes, légales ou non. On y trouve aussi toutes les sortes de formes d'exploitation des enfants et des jeunes, mais celles-ci n'ont rien qui soit vraiment spécifique au monde des quartiers périphériques.

e) Enfin, aux **marges** sociales extrêmes de ce milieu urbain se trouvent des espaces profondément répulsifs, comme parfois les cimetières (quand ils sont colonisés par les sans-logis) et, surtout, les décharges publiques, où certains parmi les plus déshérités arrivent à vivre, voire à créer des formes de sociabilité relativement harmonieuses, comme cette fameuse "cité de la Joie" des dépôts d'ordure du Caire.

3 - Croiser ces deux variables, selon les degrés de marginalité et le type d'espace de vie, permet de construire le **tableau ci-dessous**, qui ne se veut qu'une approche extrêmement schématique de l'immense diversité des situations. On y a indiqué en position centrale (en grisé), au titre de référence, les conditions que les diverses sociétés considèrent comme normales pour leurs enfants, en particulier tous les cas où l'enfant doit travailler pour ses parents (lui-même bénéficiant du surcroît de revenus ainsi créé), ou avec ses parents (forme normale de transmission des savoirs non-scolaires), par exemple à l'atelier ou au marché, pour rester dans des situations très banales².

De part et d'autre de cette situation "normale", sont représentées sur le tableau les deux déviations que l'on a définies plus haut comme contraires sur le plan logique : la sur-insertion à gauche, l'exclusion à droite, d'abord relative, puis extrême. Comme bien souvent, les extrêmes peuvent se rejoindre, et les enfants passer facilement, on l'a dit, de l'exploitation à la fuite dans l'exclusion, ou inversement.

Il n'est pas nécessaire de détailler ici les divers cas entrés dans ce tableau. Le vocabulaire choisi se veut évocateur et non normatif : on comprendra ainsi sans peine la différence entre une "petite bonne", que son jeune âge rend totalement dépendante de la famille où on l'a placée pour travailler, et la "jeune domestique", capable de bien plus d'autonomie. Rappelons à ceux qui ne connaissent pas l'Afrique noire islamisée que les *talibé* sont les élèves de l'école coranique, astreints traditionnellement à mendier une partie de leur temps, à la fois pour subvenir à leurs besoins et pour apprendre une nécessaire humilité (et aussi permettre aux bons croyants de s'acquitter de leurs obligations de charité). En milieu urbain, on assiste à des dérives vers une véritable exploitation de ces enfants, qui, dans cette situation, peuvent glisser facilement dans la délinquance ou s'enfuir vers la vie libre des gamins de la rue. On entend par "élève placé chez un

¹ Des géographes ont proposé de les décrire sous le vocable assez pertinent d'habitats "sous-intégrés", car ne participant pas pleinement à la vie de la cité, ni à la dynamique sociale et culturelle qui la constitue, ni à ses équipements (eau, électricité, voirie, évacuation des ordures...).

² Ce sont là une bonne partie des innombrables cas définis comme "enfants **dans** la rue".

tuteur indigne" le cas -naguère fréquent en Afrique- de l'enfant de la campagne envoyé en ville pour sa scolarisation et placé, au nom des devoirs de solidarité, par ses parents chez quelqu'un qui ne peut refuser ouvertement de le prendre en charge, mais qui ne se soucie nullement de lui, voire lui rend la vie suffisamment impossible pour que le petit finisse par partir de lui-même, ce qui risque fort de le conduire à la rue.

Le cas des décharges publiques est mentionné transversalement, car on peut y trouver -selon le degré de dégradation des liens sociaux au sein des groupes contraints à y survivre- toutes les formes de relation parents-enfants, depuis la famille qui continue à protéger et aimer les siens jusqu'à l'exploitation par un adulte ou à la survie en bande de jeunes, aussi abandonnés à eux-mêmes que les vrais enfants de la rue du centre-ville (dont ils peuvent d'ailleurs être issus, ayant, par exemple, fui la police qui les y harcelait trop).

Prendre en compte ces données de conditions sociales de l'enfant (c'est-à-dire son degré d'insertion ou d'exclusion par rapport à son groupe d'origine) et de milieu de vie dans l'espace urbain permet de mieux cerner **le comportement et la psychologie** qui sont **spécifiques** à chacune de ces catégories d'enfants marginalisés. Sur le terrain, il faut ensuite approcher la singularité de l'itinéraire et du profil de chacun, car, s'il y a de nombreux points communs, chaque enfant (comme chaque être humain) est **unique**, et doit toujours être traité comme tel.

Réfléchir ensemble sur cette proposition de typologie permettra certainement d'en affiner considérablement les concepts et les catégories. Une appréhension plus claire des problèmes en jeu, collectifs et individuels, est une condition indispensable pour une plus grande efficacité dans l'action, car celle-ci ne peut être pertinente que si elle est bien ciblée.

**ESSAI DE TYPOLOGIE DES CAS D'ENFANTS EN SITUATION DIFFICILE
(en milieu urbain)**

		<u>DEGRÉ D'INSERTION</u>			
TYPE D'ESPACE		Sur-insertion, exploitation	Familles conformes aux normes sociales (pour mémoire)	Relations fragmentées	Relations rompues
<u>LOCALISATION</u>	Espaces publics	- Prostitution infantile soutien de famille - Enfants utilisé dans les gangs d'adultes	- Enfants aidant leur mère au marché...	- Jeunes des "petits métiers citadins" soutiens de famille - "Talibé" mendiants	- Enfants de la rue (en bande / seuls)
	Espaces domestiques	- Petites bonnes (non payées)	- Enfants participant aux tâches de la maison après l'école	- Enfants maltraités - Elèves placés chez un tuteur indigne - Jeunes domestiques (payées)	- Enfants en prison
	Lieux de production	- Enfants ouvriers	- Enfants d'artisans aidant leur père à l'atelier	- Apprentis dans les ateliers du secteur informel	- Apprentis sans aucun soutien familial
	Banlieues pauvres, bidonvilles	- Enfants tueurs à gage	- Jeunes travailleurs vivant chez leurs parents	- Jeunes adultes chômeurs des milieux pauvres	- Gangs de jeunes des banlieues et des ghettos
	Marges urbaines	- Enfants vivant et travaillant en famille sur les décharges			

NB : Ne sont pas pris en compte ici les enfants "en danger", lors des situations de catastrophe naturelle (sécheresse, séisme...) ou humaine (guerre, génocide...).

Y. Marguerat
MARJUVIA
juillet 1997